

Le Forum Francophone des Affaires, un réseau d'expérience au service de la Francophonie économique

par **Marcel Escure,**

Chef du service des Affaires francophones du ministère des Affaires étrangères et européennes

Sous l'impulsion donnée lors du Sommet de Québec, l'affirmation de la Francophonie économique motive de nombreux acteurs et, tout spécialement, les chambres de commerce et les entreprises dans le monde francophone - et au-delà.

Les acteurs du secteur privé détiennent la responsabilité première dans le développement de cette dimension de la Francophonie. En 2008, la préparation du Sommet avait mobilisé hommes d'affaires et universitaires lors de plusieurs rencontres très suivies et aux conclusions prometteuses. Du 17 au 19 octobre, à Québec, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont apporté leur propre contribution à cette dynamique, en faisant entendre fortement la voix de la Francophonie sur les grands débats économiques, d'autant plus qu'après la crise alimentaire et les changements climatiques, la crise financière justifiait une réaction cohérente et solidaire des francophones. Le Président de la République, dès son allocution d'ouverture, a donné le ton et rencontré leur approbation unanime.

La déclaration du XIIème Sommet de la Francophonie, adoptée par consensus, a donc compris des engagements sur la crise financière visant à :

- Manifester notre solidarité dans le cadre de la crise financière actuelle, assurer la solidité et la stabilité du système bancaire et financier international et prendre toutes les mesures nécessaires pour atteindre cet objectif ;
- Participer activement au renforcement du système financier international afin de le rendre plus cohérent, et soutenir en particulier une réforme visant la transparence, la solidité bancaire, l'intégrité et l'amélioration de la gouvernance économique mondiale ;
- Soutenir la tenue d'un sommet international à ce sujet.

Depuis lors, le Sommet de Washington, tenu le 15 novembre 2008, a permis d'éta-



blir un consensus autour de plusieurs messages clés, déclinés dans un plan d'action ambitieux mentionnant une gouvernance économique mondiale plus ouverte aux pays émergents et en développement, de façon à accroître la légitimité et l'efficacité des institutions internationales. Quatre groupes de travail ont été créés, chacun coprésidé par un représentant d'un pays développé et d'une économie émergente. Ils ont pour mandat de formuler des recommandations pour le Sommet de Londres. L'appel de Québec a été entendu !

Dans la perspective de ces grandes échéances de l'année 2009 - après le sommet du G20 le 2 avril, les assemblées printanières des institutions de Bretton Woods puis aux Nations Unies la conférence internationale «au plus haut niveau» sur «la crise économique et financière mondiale et son impact sur le développement» décidée à Doha, les États et gouvernements ayant le français en partage peuvent utilement poursuivre leurs échanges, sur une base informelle, en particulier sur les questions suivantes :

- Comment améliorer la gouvernance économique mondiale ?
- Quelle complémentarité constructive peut-on trouver entre les groupes à composition restreinte (du type G20), les organi-

sations universelles (Nations Unies) et les institutions de Bretton Woods ? Quels rôles ces organisations peuvent-elles jouer dans la réponse à la crise ?

- Comment amortir les effets de la crise sans céder aux tentations protectionnistes, et comment préserver un monde ouvert aux échanges et aux investissements ?
- Comment mieux coordonner la relance économique au niveau international (ampleur, séquence, contenu) ?
- Comment assurer le maintien des flux financiers en faveur du développement (APD, flux d'investissement et commerciaux, transferts des migrants, lutte contre l'évasion fiscale internationale...) ? Quels sont les sujets de régulation financière prioritaires pour les pays de la francophonie et quel degré de coordination internationale faut-il atteindre à ce sujet (fonds alternatifs «hedge funds», centres fiscaux non coopératifs) ?

A l'initiative de la France, une session spéciale a eu lieu à l'OIF à Paris le 13 mars pour dialoguer sur ces questions. Le Canada et la France, membres de la Francophonie et du G20, ont joué un rôle particulier lors de ces échanges, très appréciés des représentants des pays du sud. Le Conseil permanent de la Francophonie du 24 avril 2009 comprend un point économique, les suites de Londres et la poursuite de notre dialogue y figureront. Les Etats de l'espace francophone doivent contribuer à la réforme de la gouvernance économique et nous veillerons à ce qu'il soient écoutés !

Mais la construction d'une francophonie économique vivante partira des acteurs et du terrain : elle n'émergera pas sans l'implication du secteur privé. Le Forum francophone des affaires possède une expérience qui le met en mesure de contribuer à des initiatives nombreuses, originales, et décentralisées - car il ne s'agit pas de créer une nouvelle organisation économique ! Les rôles respectifs sont à présent bien compris et chacun est disposé à fournir son apport, là où il est le meilleur. ■